Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

Consultation publique sur le projet de règlement numéro 2020-07 modifiant le règlement 2017-02 intitulé « Règlement de zonage »

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ.

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une consultation publique par écrit quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant :

- Projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 2020-07 amendant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments en zone autre que résidentielle »

L'objet de ce règlement est de répondre à une demande de modification de la disposition sur les conteneurs utilisés comme bâtiment en zone autre que résidentielle.

Un premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 2 novembre 2020.

Les questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit dans les quinze jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 2 décembre 2020 à 16 h 30, à l'attention de Mme Émilie Petitclerc, directrice générale, à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, Québec, J0H 1C0, en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse résidentielle
- Numéro de téléphone de jour
- Adresse courriel

Certaines normes réglementaires contiennent des dispositions qui sont propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 5e jour du mois de novembre 2020.

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière